

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014



23 et 30 mars

C'est parti pour quatre angles sur les élections à Guénange. Aujourd'hui, les deux candidats confrontent leur programme sur l'urbanisme.

■ TOUT UN PROGRAMME !

• L'urbanisme à Guénange

élection I / 4



L'entrée de ville de Guénange.
Photo RL.

Gérard CAILLET, rassemblement pour Guénange

- Désenclaver Guénange en se rapprochant de « toutes les autorités compétentes » pour relier la ville à la A31, par une bretelle d'autoroute.
- Redonner une « cohérence à Guénange » en changeant l'orientation globale de l'urbanisme.
- « Quand nous serons aux affaires, nous modifierons le Plan local d'urbanisation (PLU), pour mieux construire à Guénange, en faveur des Guénangeois. »
- Transférer la déchetterie, la caserne des pompiers et la salle

des fêtes en un même espace. « Il y a trop d'habitations proches de la déchetterie. Quand à la salle Pablo-Neruda, elle est désormais enfermée au milieu des nouveaux logements... »

- Construire une résidence senior, non loin de la maison de retraite de Guénange. « Il s'agira d'un lieu de vie aménagé pour les personnes âgées, avec des services adaptés. »
- Agrandir la salle funéraire, « trop petite, qui ne considère pas le respect qu'il faut avoir pour les familles qui viennent voir leur défunt. »
- Relier les pistes cyclables et piétonnes de la ville.

Jean-Pierre LA VAULLÉE, Ensemble choisissons Guénange

- Continuité : « Le développement urbain de Guénange date de 2000. Après avoir comblé les dents vides de la sidérurgie, nous avons eu l'ambition de développer la ville autour d'un nouvel axe : le boulevard urbain. Ce développement est cohérent, il respecte tous les plans d'urbanisme votés collégialement. »
- Trois axes de travail : « maîtrise du foncier, développement de la mixité sociale, accessibilité à la propriété. »
- Trois projets pour le prochain mandat : « 1) Création d'un véritable cœur de ville à la place de l'ancien orphelinat.
- Construction d'une école et d'une résidence seniors sur ce lieu, pour créer de l'animation entre les deux places de Guénange. 2) Construction du lotissement des Sentiers d'Élios, le long du boulevard Urbain. 32 parcelles individuelles, 30 parcelles maisons de ville et trois petits immeubles. 3) Rénovation du quartier République. Batigère met 18 M€ sur la table. 40 logements vont être détruits à l'entrée de la ville. Tous les immeubles vont être "résidentialisés", comprendre, clos sur la rue. Nouvelles voiries pour aérer le quartier, avec destruction des garages. »

■ URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecin
Guénange : téléphoner au cabinet du médecin traitant.

Pharmacie
Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

■ EN IMAGES

Attention ralentir !



STUCKANGE. Un radar pédagogique prêté par la préfecture a été mis en place pour quelques semaines au niveau de la chapelle de Stuckange. Encore un élément de sécurité supplémentaire pour inciter les automobilistes à la prudence à l'approche des passages protégés, des arrêts de bus et surtout du Stop. Les premières heures de fonctionnement l'ont déjà vu passer de nombreuses fois au rouge.

Village en fête



KLANG. La nouvelle salle socioculturelle n'est toujours pas inaugurée, mais elle rend déjà bien des services, surtout à l'association Klang village en fête qui s'est créée dans la foulée, remplaçant il est vrai l'association LAK qui ne comptait plus que quelques membres. La formation vient de connaître une première manifestation couronnée de succès : 32 enfants (avec sifflets, confettis, serpents offerts) ont participé au premier carnaval dans le village. Et bientôt, course aux œufs à Pâques.

À l'honneur



BUDING. « Au nom de M. le sous-préfet, Etienne Stock, je te remets la médaille d'honneur régionale départementale et communale pour trente ans de bons et loyaux services en tant qu'Atsem 1^{re} classe » a déclaré solennellement Jean-Yves Le Corre, maire de la commune, avant de remettre médaille et diplôme à Marie-José Hennequin, nommée à ce poste le 28 septembre 1981 et titularisée le 1^{er} octobre 1982. « Et tu en as vu passer beaucoup des maîtresses (une vingtaine !), si bien qu'à une époque les élèves appelaient maîtresse, car toi, tu étais toujours là... Et Mme Kemmel était à la maternelle en 1981 en tant qu'élève... Félicitations » a conclu le premier magistrat avant de remettre un cadeau à la médaillée.

■ POLITIQUE

Déjà matière à réfléchir...

Le festival de la matière de Buding se déroulera à partir du 24 août. Les élus de L'Arc mosellan, porteurs du projet, ont dévoilé les principales nouveautés et le thème : les flots.



Le festival de sculpture de Buding est assez unique en son genre !
Photo Archives RL.

• Festival de la matière : le festival de sculpture, qui se tient chaque année sur la zone de Buding, devrait encore prendre de l'ampleur. La prochaine édition se déroulera du 24 au 31 août, sur le thème des flots. Deux nocturnes sont prévues. « Elles constitueront le point fort du festival », explique le président de l'interco. Yves Aschbacher.

Sylvain Divo, le directeur artistique du festival, n'a pas encore arrêté la sélection des artistes. Mais déjà, un problème est à résoudre par rapport à l'an dernier : leur accueil. « Le restaurant du Moulin sera ouvert durant tout le festival », précise Yves Aschbacher. De nombreuses nouveautés sont annoncées : un spectacle laser et 3D, un marché du terroir, des ateliers de sculpture sur sable et enfin, une expo consacrée aux bateaux.

Jongleurs de feu et balades en famille seront encore une fois au programme. Bref, la fin de l'été sera belle à Buding ! Le défraîchement des artistes a été fixé à 1 000 € chacun maximum.

• Compte administratif 2013 : L'Arc mosellan dégage un excédent de 2 M€ en 2013, pour atteindre 4,1 M€ en exercices cumulés depuis 2004. Bref, l'interco est en bonne santé. À noter, les frais de personnels ne représentent que 16 % des dépenses réelles de fonctionnement, donc là encore, pas d'argent jeté par les fenêtres.

• Budget primitif 2014 : en

dehors des projets déjà engagés, à hauteur de 2,3 M€, le président a souhaité un budget qui laisse la prochaine équipe libre. À noter, la fiscalité n'a pas été augmentée, ni pour les entreprises, ni pour les habitants.

• Entreprise : l'intercommunalité pense trouver rapidement un repreneur pour le bâtiment de la Hig Wallerich, société

liquidée. « Avec un nouveau repreneur, nous retoucherons aux centimes près l'argent perdu », a décrypté le directeur général Éric Michel. En l'occurrence, plus de 700 000 € de loyers impayés.

• Restaurant de Buding : le président a rappelé que la guinguette, pour le moment gérée par l'interco, n'avait pas vocation à rester un service public.

« Dès que le chiffre d'affaires se stabilisera, nous remettrons les clés à un entrepreneur privé. »

• Et la Bibiche ? L'élu Paul Thil, pour son dernier conseil, n'est pas revenu sur les travaux qu'il a toujours souhaités sur la rivière de la Bibiche, si chère à son cœur... Ça nous a presque manqué !

Hubert GAMELON.

■ DISTROFF

Tri sélectif : mode d'emploi

Quels sont les meilleurs ambassadeurs du "tri sélectif" ? Les enfants, qui apprennent facilement les bons gestes et les enseignent à leurs parents. Une nouvelle séance de travaux pratiques vient d'avoir lieu avec les Charmilles.

Les élèves ont pris la place des trieurs le long du tapis.
Photos RL.



Prochaine étape, la **Semaine du développement durable**, du 1^{er} au 7 avril, où les enfants exposeront leurs « œuvres d'art » réalisées sur le thème du recyclage au sein du Moulin de Buding le mercredi 2 avril (entrée gratuite). Lors de cette semaine européenne de mobilisation, Magali Mander proposera gratuitement des visites de sites liées aux déchets, des conférences et des projections.

www.arcmosellan.fr
ou 03 82 83 21 57.

Je leur ai expliqué, avec de nombreux exemples tirés de leur vie quotidienne, tout ce qui est recyclable, dans quel sac le mettre à la maison, dans quel type de conteneur les déposer ensuite », raconte la technicienne environnement de L'Arc mosellan, Magali Mander, qui est intervenue au groupe scolaire Les Charmilles dans le cadre du projet d'école.

Après la théorie, la pratique ! Rendez-vous a été donné, sur deux matinées, aux élèves de quatre classes de grande section à CE 2 et leurs professeurs au centre culturel de Distroff. Ainsi, à la manière d'un grand jeu, deux petites maisons ont été installées et deux familles distinctes les occupaient. Elles ont eu comme rôle de faire le tri de leurs déchets, comme à la maison, tout en respectant les consignes apprises.

Nouvelle phase, avec les sacs transparents de la collecte sélective, direction le

mini-centre de tri installé au centre culturel spécialement pour l'occasion. « Grâce au tapis de tri, les « petits employés » ont mis de côté chaque matière recyclable comme le carton, les briques alimentaires, l'acier et les bouteilles en plastique et ont ainsi pu comprendre la difficulté de travail des vrais employés au vrai centre de tri qui sont confrontés de manière quotidienne à des sacs mal triés et qui peuvent contenir des couches-culottes usagées voire des seringues ! » a ajouté Magali bien entourée par les enseignantes de l'école.

Ces pédagogues ont été étonnés par les questions et les propositions formulées par les élèves qui ont promis de faire un tri précieux. Ayant retenu qu'il faut 40 000 ans pour que le verre se dégrade dans la nature, ils vont être sensibles aux déchets électriques et électroniques qu'il ne faut plus placer dans la poubelle classique mais apporter en déchetterie.

On récapitule :



- « Dans le sac transparent on met bouteilles en plastique, carton, briques alimentaires, boîtes en métal. »

- « Attention ! Les emballages en plastique tels que les films, les barquettes et les pots ne sont pas recyclés. Le papier d'emballage en cellophane des pâtes ou le papier calque non plus d'ailleurs. Donc inutile de les mettre dans le sac transparent. »

- « Dans les conteneurs à verre et à papier, on peut déposer toutes les bouteilles et pots en verre ainsi que les vieux papiers, journaux, prospectus et magazines. Attention ! Pas de cartons ni de films plastique. Surtout pas de vitrages, céramiques, assiettes, pots de fleurs... »

■ EN CAMPAGNE

Réunion publique

La liste " Un vrai projet pour Distroff, une nouvelle voie " tiendra une réunion publique ce jeudi 6 mars à 20h, au centre culturel sur les thèmes suivants : gestion administrative et financière, qualité de vie et services à la population, urbanisme, logement et mobilité.

■ GUÉNANGE

Collecte de sang lundi

L'établissement français du sang et l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Guénange et environs organisent une collecte de sang le lundi 10 mars à la salle Pablo-Neruda de 15 h 30 à 19 h 30. À noter le nouvel horaire : précédemment c'était jusqu'à 19 h.

Concours de belote

Le comité des fêtes organise un concours de belote le dimanche 9 mars à partir de 14 h au centre social Louise-Michel. Nombreux lots en jeu.

Loto du hand

Le club de handball de Guénange organise un concours de loto le dimanche 9 mars à 14 h 30 à la salle des fêtes Pablo-Neruda. Il y a de nombreux prix en bons d'achat de 30 à 1 000 €. Possibilité de se restaurer sur place. Ouverture des portes à 13 h.

■ BERTRANGE-IMELDANGE

Carnet rose

Bienvenue à la petite Léana qui est venue, le 23 février, égayer la maison de Nicolas et Vanessa Straub domiciliés dans la commune. Meilleurs vœux de prospérité au bébé et félicitations aux parents.

■ HOMBURG-BUDANGE

Ouverture de la mairie

La mairie sera fermée du 10 au 14 mars inclus. La réouverture au public aura lieu le mardi 18 mars à partir de 14 h 30. Une permanence sera assurée par les adjoints les mardi 11 et jeudi 13 mars de 17 h à 18 h.

■ KÉDANGE-SUR-CANNER

Soirée disco

Les footballeurs du CEP Kédange organisent une soirée Disco le samedi 15 mars avec repas campagnard, à partir de 20 h, salle Saint-Rémi.

Réservations ultimes au 06 67 17 18 28.

■ SERVICES

Loisirs
Distroff : permanence de la bibliothèque, de 14h30 à 16h.
Volstroff : bibliothèque, de 19h30 à 20h15.